

CANADA
QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-AU-TONNERRE

Séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Rivière-
au-Tonnerre, tenue ce 15 décembre 2020 à 19 h 00.

SONT PRÉSENTS (ES):

Monsieur Jacques Bernier	Maire
Monsieur Edwin Bond	Conseiller
Monsieur Karl Derosby	Conseiller
Madame Anne-Marie Boudreau	Conseillère
Monsieur Eddy Boudreau	Conseiller

EST ABSENT :

Monsieur Jimmy Poirier	Conseiller
------------------------	------------

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE : Madame Josée Poulin directrice générale

Formant quorum sous la direction du maire Jacques Bernier

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Au bureau municipal de Rivière-au-Tonnerre, l'assemblée est ouverte à
19 h 04 par le maire, monsieur Jacques Bernier. Madame Josée Poulin fait
fonction de secrétaire.

2. RÉOLUTION 164-12-20

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Eddy Boudreau

APPUYÉ PAR le conseiller Edwin Bond

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

3. RÉOLUTION 165-12-20

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE
FINANCIER 2021 (RÈGLEMENT 199-12-20)**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Anne-Marie Boudreau

APPUYÉ PAR le conseiller Karl Dérosby

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'adopter le règlement 199-12-20, règlement relatif à l'imposition des
des taxes foncières, des taxes spéciales et le taux d'intérêt de 15 % pour
l'exercice financier 2021

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée au conseil

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la clôture de l'assemblée est proposée par le conseiller Edwin Bond. Monsieur Jacques Bernier, maire déclare la séance levée à 19 h 14.

SIGNATURE :

Josée Poulin
Directrice générale

Jacques Bernier
Maire